

NOTE D'INFORMATION – ACTUALITÉ CONCERNANT LA FILIÈRE FLEURS COUPÉES ET L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

La filière du végétal souhaite réagir suite à l'audience qui s'est tenue le 9 octobre 2024 devant la Cour d'appel de Rennes concernant la demande de la famille Marivain.

La filière rappelle tout d'abord qu'elle partage l'émotion et la terrible douleur de la famille qui a perdu son enfant.

Le cas d'espèce examiné par la cour porte sur l'indemnisation proposée à la famille par le FIVP – Fonds d'indemnisation des victimes de pesticides, et soulève le sujet de la préservation de la santé des professionnels.

A cet égard, la filière rappelle qu'elle respecte un cadre législatif et réglementaire strict en matière d'utilisation des produits phytosanitaires. Les substances sont en effet soumises à autorisations par les pouvoirs publics, et leur utilisation est contrôlée. Concernant les végétaux issus d'un approvisionnement hors UE, les organisations nationales invitent les professionnels à privilégier des approvisionnements en provenance de fermes floricoles certifiées et labellisées.

La filière promeut également les bonnes pratiques pour limiter l'exposition des professionnels, et s'engage en matière de traçabilité des fleurs coupées.

Par ailleurs, la filière investit dans la recherche et l'innovation pour le développement d'alternatives, et développe des démarches, labels et certifications volontaires.

La filière, à travers l'Interprofession VALHOR et ses organisations professionnelles adhérentes, sera attentive et vigilante à la décision attendue en fin d'année.

A propos de VALHOR :

VALHOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 45 885 entreprises spécialisées et 202 440 professionnels réalisant 15,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Elle rassemble les 10 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (VERDIR, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, JAdF, FGFP, Floralisa), ainsi que du paysage (Unep, FFP).

Suivez toute l'actualité de la filière du végétal sur www.valhor.fr